

# Mot de la majorité

## DEVELOPPER LE PARTICIPATIF, UNE VOLONTE POLITIQUE !

Chalonnnes est une ville dynamique grâce à ses nombreuses associations et à ses habitants qui les animent. Beaucoup de citoyens ont à cœur de faire vivre leur quartier, leur ville et faciliter les échanges avec les élus et les services référents pour réaliser des projets.

### LES REFERENTS DE QUARTIERS

Lors de notre campagne pour les élections municipales de mars dernier notre engagement était de mettre en place des représentants de quartiers. C'est d'ailleurs pour cela que l'ensemble des conseillers municipaux s'engage auprès des Chalonnais pour venir à leur rencontre lors de réunions. Cette démarche tend à ouvrir le débat et répondre aux demandes des habitants liées aux sollicitations qui leurs sont propres. En effet, beaucoup de remarques, de projets, d'intentions sont souvent évoqués ou mis en avant par les Chalonnais pour rendre la ville plus attractive. Notre but est d'assurer une proximité constante autour des citoyens.

### LE CONSEIL DES SAGES

Cette initiative déjà mise en place par la précédente équipe municipale sera renouvelée cette année à partir de septembre 2020. Ainsi toutes les personnes retraitées désirant y participer pourront déposer une candidature. Cette instance permet de travailler sur des sujets en lien avec les projets de la ville et d'avoir un regard complémentaire sur des actions à mener.

### LE CONSEIL DES ENFANTS

Il s'agit d'une instance composée de 16 enfants de CM1 et CM2 des écoles de Chalonnnes. Les élèves seront sollicités à partir de la rentrée pour faire partie du conseil des enfants. Ce groupe sera encadré par le conseil municipal et les éducateurs jeunesse de la ville et travaillera sur des propositions effectuées au sein de chaque établissement. Les enfants seront élus pour une période d'un an. Cet apprentissage permet à l'élève une approche de la démocratie et de son rôle dans la société.

Ces instances consultatives permettront de travailler de façon transversale sur différents sujets concernant l'ensemble de la population (enfants, actifs, retraités). Les points importants et sujets spécifiques seront, de ce fait, mis en avant et travaillés de manière plus approfondie.

Le conseil municipal décidera en tenant compte des avis émis par ces instances. Chaque groupe de travail sera secondé par un élu référent. Ainsi, chacun aura la possibilité de s'exprimer et de pouvoir jouer un rôle dans la vie municipale. Vos projets n'attendent que VOUS et NOUS avons le souhait, dans la mesure du possible, de les concrétiser.

ALORS PARTAGEONS DEMAIN !